



1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** ZEP 40
- **Code du produit:** 2381309
- **Emploi de la substance / de la préparation**
Produit pour nettoyage des vitres
Nettoyage de surface
- **Producteur/fournisseur:**
ZEP INDUSTRIES
ZI DU POIRIER
28210 NOGENT LE ROI
TEL 02.37.65.50.50
FAX 02.37.65.50.51
- **Service chargé des renseignements:**
Laboratoire
postmaster@zep-industries.fr
- **Renseignements en cas d'urgence:**
France: centre anti poison, Orfila, tel : 01.45.42.59.59
Belgique: Antigif Centrum Tel: 070 245245

2 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**



F+ Extrêmement inflammable

- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Attention! Récipient sous pression.

A des effets narcotisants.

R 12 Extrêmement inflammable.

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

- **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- **Éléments d'étiquetage SGH**



Danger

2.3/1 - Aérosol extrêmement inflammable.

- **Prévention:**

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

- **Stockage:**

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- **Composants dangereux:**

CAS: 64-17-5	éthanol	F; R 11	10-25%
EINECS: 200-578-6		Danger: 2.6/2	

(suite page 2)

Nom du produit: ZEP 40

(suite de la page 1)

CAS: 5131-66-8 EINECS: 225-878-4	3-butoxy-2-propanol	Xi; R 36/38 Attention: 3.2/2, 3.3/2A; 2.6/4	1-5%
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2	isobutane	F+; R 12 Danger: 2.2/1 Attention: 2.5/L	1-5%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9	propane	F+; R 12 Danger: 2.2/1 Attention: 2.5/L	1-5%
CAS: 1336-21-6 EINECS: 215-647-6	ammoniac	C, N; R 34-50 Danger: 3.2/1B Attention: 4.1.A/1	0,1-1%

· **Indications complémentaires;composant par EC 89/542** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:**
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Demander immédiatement conseil à un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:** Veiller à une aération suffisante.
- **Mesures pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes de nettoyage/récupération:** Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:** Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Stocker dans un endroit frais.
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 3)

Nom du produit: ZEP 40

(suite de la page 2)

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

64-17-5 éthanol (10-25%)

VME (France)	Valeur momentanée: 9500 mg/m ³ , 5000 ppm Valeur à long terme: 1900 mg/m ³ , 1000 ppm
--------------	--

67-63-0 2-propanol (0,1-1%)

VME (France)	Valeur momentanée: 980 mg/m ³ , 400 ppm
--------------	--

· Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

· Protection des mains:



Gants de protection

· Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Caoutchouc naturel (Latex)

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

· Indications générales.

Forme:	Aérosol
Couleur:	Selon désignation produit
Odeur:	Vanille et légèrement ammoniacquée

· Changement d'état

Point d'ébullition: Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

· Point d'inflammation:

< 0°C

· Auto-inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· Densité à 20°C:

0,98 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Entièrement miscible

10 Stabilité et réactivité

· Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse connue.

· Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

· Toxicité aiguë:

· Effet primaire d'irritation:

· de la peau: Pas d'effet d'irritation.

(suite page 4)

Nom du produit: ZEP 40

(suite de la page 3)

- **des yeux:** Pas d'effet d'irritation.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.
En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Informations écologiques

- **Indications générales:**
Selon les critères de classification de la CE et l'étiquetage "dangereux pour l'environnement" (93/21/CEE), la substance/le produit n'est pas à classer comme dangereux pour l'environnement.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit:**
- **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets
15 01 04 emballages métalliques

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**



- **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** 2 5F Gaz.
- **Indice Kemler:** -
- **No ONU:** 1950
- **Groupe d'emballage:** -
- **Etiquette de danger:** 2.1
- **Désignation du produit:** 1950 AÉROSOLS
- **Quantités limitées (LQ):** LQ2
- **Catégorie de transport:** 2
- **Code de restriction en tunnels:** D

- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**



- **Classe IMDG:** 2
- **No ONU:** 1950
- **Label:** 2.1
- **Groupe d'emballage:** -
- **No EMS:** F-D,S-U
- **Marine Pollutant:** Non
- **Désignation technique exacte:** AEROSOLS

(suite page 5)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.12.2010

Version: 1

Révision: 14.12.2010

Nom du produit: ZEP 40

(suite de la page 4)

· Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:



- **Classe ICAO/IATA:** 2.1
 - **No ID ONU:** 1950
 - **Label** 2.1
 - **Groupe d'emballage:** -
 - **Désignation technique exacte:** AEROSOLS, inflammable
- "Règlement type" de l'ONU: UN1950, AÉROSOLS, 2.1

15 Informations réglementaires

· Marquage selon les directives CEE:

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

· Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:



F+ Extrêmement inflammable

· Phrases R:

12 Extrêmement inflammable.

· Phrases S:

2 Conserver hors de portée des enfants.

23 Ne pas respirer les vapeurs.

51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

· Identification particulière de certaines préparations:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels

Réceptif sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

· Prescriptions nationales:

· Maladies à caractère professionnelles: Tableau No

84 Affection agendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel: hydrocarbures liquides aliphatiques, alicycliques, hétérocycliques et aromatiques, et leurs mélanges (white-spirit, essences spéciales); dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques; acétonitrile; alcools, aldéhydes, cétone, esters, éthers dont le tétrahydrofurane, glycols et leurs éthers; diméthylformamide, diméthylsulfoxyde

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases R importantes:

11 Facilement inflammable.

12 Extrêmement inflammable.

34 Provoque des brûlures.

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

· Acronymes et abréviations:

Accord européen sur le transport des marchandises Dangereuses par Route

Règlement internationale concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

· * Données modifiées par rapport à la version précédente